

## **Point sur les autres ouvrages fondamentaux de la rive nord de la Baie d'AUTHIE**

Si l'érosion du bois de sapins capte l'attention par son aspect spectaculaire, il n'en existe pas moins d'autres secteurs aujourd'hui protégés par des ouvrages, parfois depuis fort longtemps, dont certains sont dans un état préoccupant, voire très préoccupants.

Passons les en revue en partant de la plage centrale

Depuis l'entonnoir jusqu'aux sternes se succèdent des ouvrages édifiés devant le perré , lui-même digue de protection contre la houle, qui sert aussi de promenade (la promenade du docteur Debeyre)

Ce sont des protections fondamentales dont l'ensemble est dans un état satisfaisant. Les épis en enrochement ont été refaits en 2006, les enrochements de pied de digue ont été confortés par Opale Sud au niveau des sternes en fin d'année dernière.

L'épi 16/17, s'il contient encore efficacement le courant du chenal de l'Authie a cependant besoin d'être revu.

En continuant vers le nord nous allons maintenant examiner des ouvrages plus ou moins dégradés, mais commençons par un petit retour de 4 ans en arrière.

## **Petit retour en arrière**

**18 mars 2011 – 1 er avril 2011**

Deux phases de rechargement, en sable, des dunes du bois de sapins

1<sup>ère</sup> phase 18 – 20 mars,  
20 m en largeur ont été ajoutés à la profondeur de 12m résiduelle existante,  
le tout ramené à une hauteur de 8m environ

À cet endroit ne subsistait plus que 12 m de cordon dunaire, sur 5m au plus haut. Derrière cet unique barrage fragile se situent des terres qui sont au niveau des communes avoisinantes.



**18 – 20 MARS 2011    Point fragile**

L'objectif a été de redonner à cet endroit une hauteur et une profondeur suffisantes, permettant de résister à une tempête d'envergure. La dernière tempête importante, celle de décembre 1999, y a fait reculer le cordon dunaire de 33m

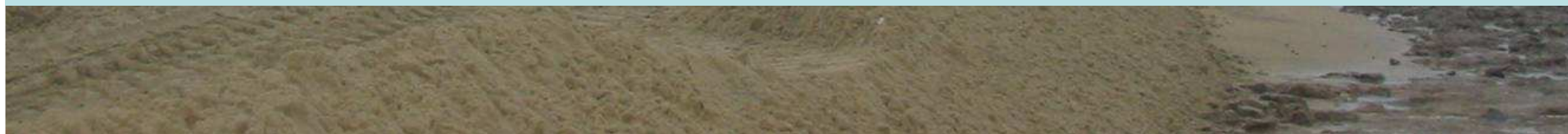


**18 - 20 MARS 2011 Point fragile**

4 jours d'apports ont été nécessaires pour donner à la dune la profondeur et la hauteur minimum requises. Le sable résiduel a été réparti devant . Les pins tombés sur la plage ont été placés contre la pente.

**18 – 20 MARS 2011    Point fragile**

**Mars 2015 : Nous sommes ici au niveau de la brèche, aujourd'hui près de 100m en arrière de cet endroit. Quand on voit ce qu'il est devenu 4 ans après, cela laisse augurer d'un triste proche avenir si l'on ne se décide pas à réagir enfin.**



**4 ans après, MARS 2015**

**Ce rechargement c'était là**



## Anse du bois de sapins

2<sup>ème</sup> phase de ré ensablement,  
29 mars 1 avril 2011 à 200m environ à droite du premier



**29 mars 2011**

## Anse du bois de sapins

2<sup>ème</sup> phase de ré ensablement, à 200m environ à droite du premier

1er Avril 2011





## La digue submersible, les enrochements de l'anse des sternes

La digue submersible est en très mauvais état, il s'agit là d'un ouvrage fondamental qui protège Berck à la fois en calant l'AUTHIE et en protégeant la dune de la houle.

Si le calage de l'Authie est encore efficace dans la partie nord de la digue , il est partiellement détruit à proximité du bois de sapins. L'ouvrage ne remplit plus par contre que très partiellement son rôle de protection contre la houle du fait du délabrement de sa partie haute, ce qui occasionne un dispersément des enrochements situés sur son arrière, ouvrage qui ne remplit plus son rôle de protection du pied de dune qu'à ses deux extrémités.

L'ensemble doit être complètement refait si l'on ne veut pas que toute la partie nord de Berck, des sternes jusqu'à la zone commerciale, finisse sous les eaux. Pour mémoire, en arrière de l'anse des sternes, se situait l'estuaire de l'Arche qui faisait une courbe allant les mollières de Groffliers et Berck en remontant jusqu'à l'embouchure, aujourd'hui comblée, située entre les sternes et la plage centrale. La zone arrière est toujours au même niveau qu'à l'époque.

Les photos suivantes sont un résumé des documents publiés en 2012 et 2014.

*L'état en est aujourd'hui à faire la différence entre les ouvrages qui défendent directement les zones arrières et celles qui y participent indirectement, tout cela pour des problèmes de financement. Donc pour l'état la digue submersible n'est pas une digue dans le sens où il l'entend, donc dans le sens où ça l'arrange. Souvenons nous qu'on nous a même un temps assuré qu'un cordon dunaire était considéré comme une digue dès lors qu'il protège directement la zone arrière contre la submersion.*

**Lien vers la publication de 2014:**

<http://www.sos-baie-authie.net/doc/La%20digue%20submersible%20le%2013%20ao%FBt%202014.pdf>

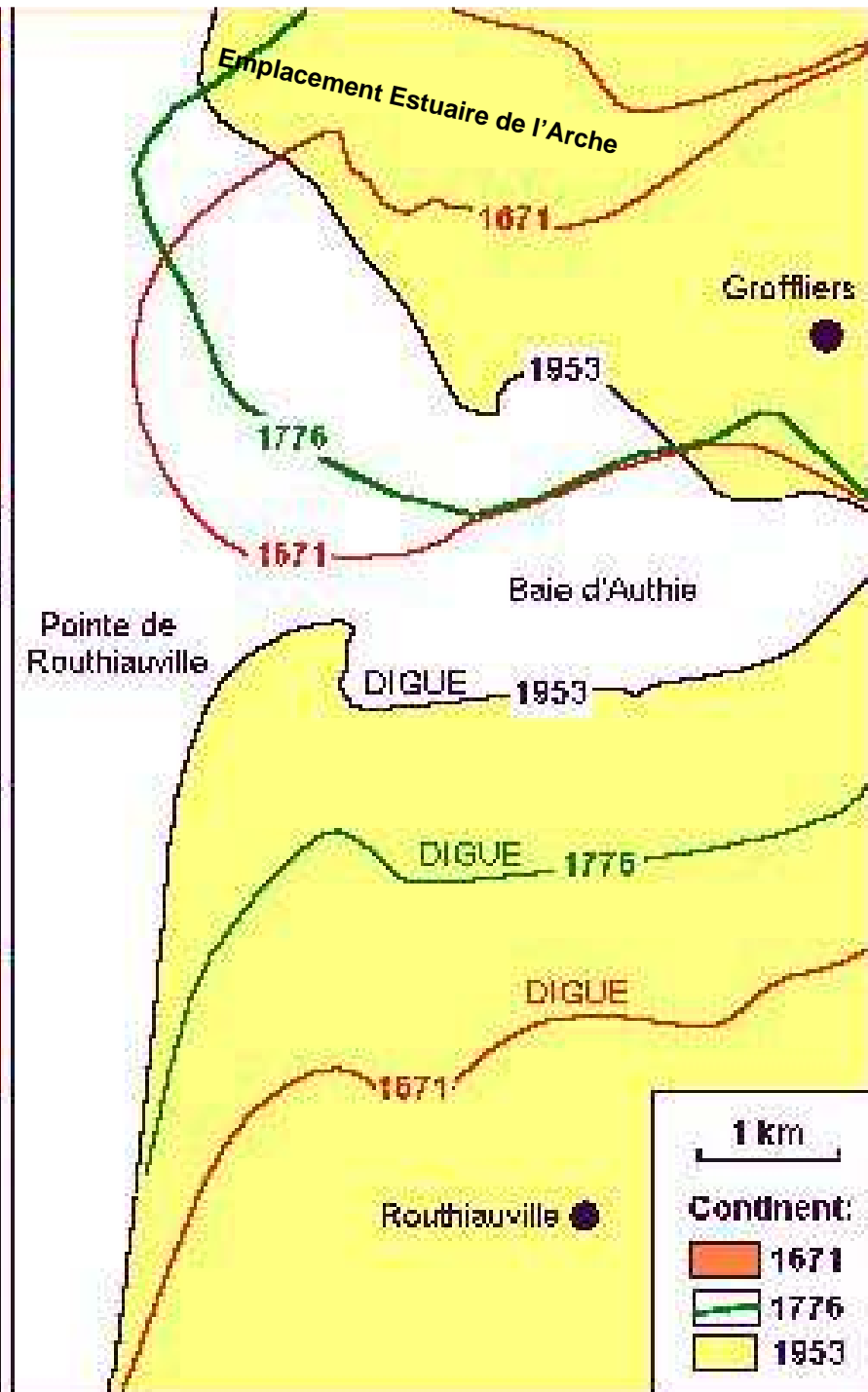
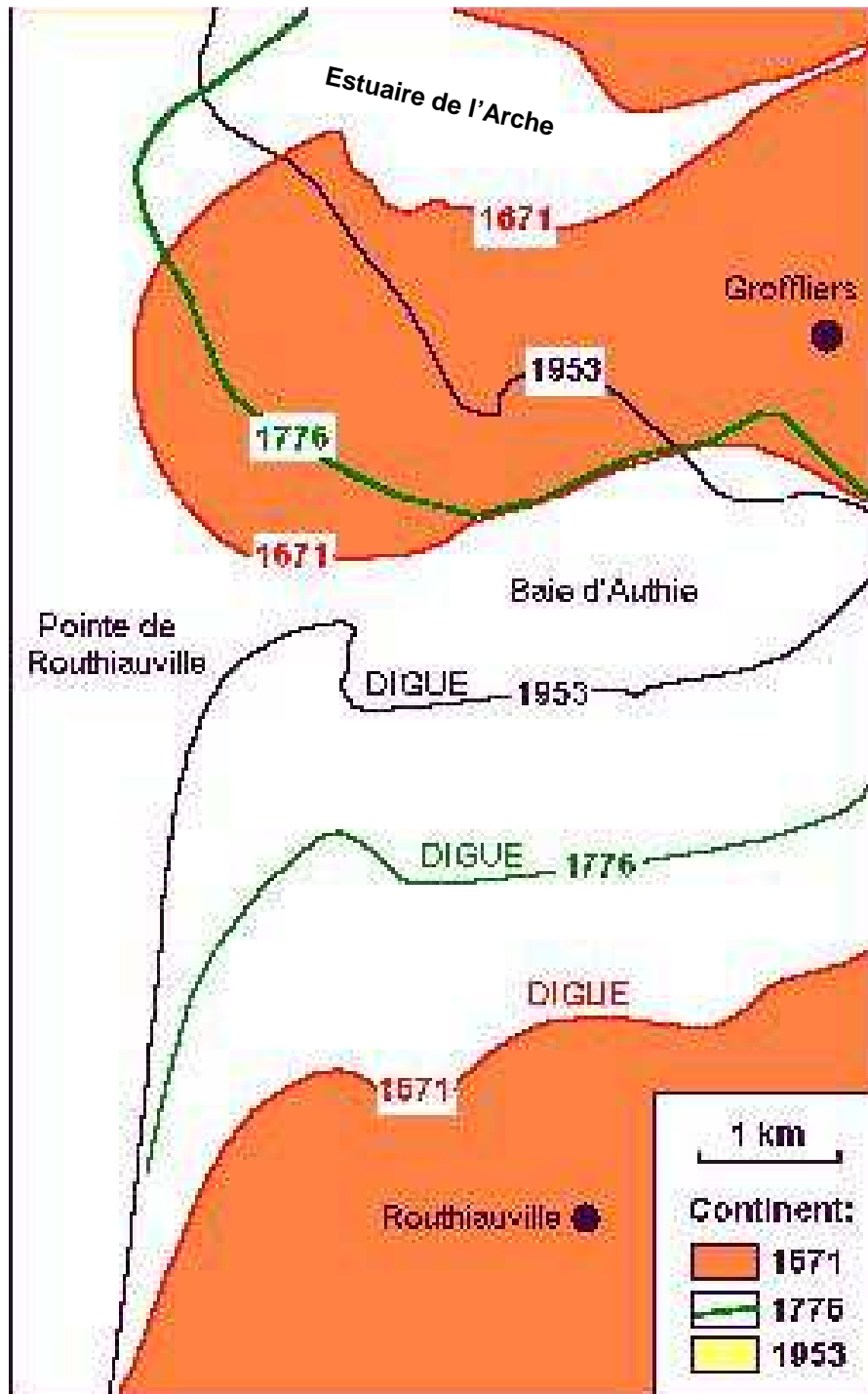


**La digue submersible en août 2014, extraits**



**Derrière, les enrochements dispersés, qui ne remplissent plus leur rôle**





## **La partie interne de la rive nord de l'estuaire**

Quatre endroits sont préoccupants à divers titres :

### **L'accès à la baie par la rue Delessale**

**La digue de terre de la mollière**, propriété ainsi que de la, mollière elle-même, du Conservatoire du littoral. Cet endroit fut la propriété de Mr Barrois qui édifia, le long de l'Authie, la première partie de la digue submersible qui fut prolongée jusqu'à la mer.

### **L'écluse de la Madelon**

**Les autres digues de terre** dont la digue de l'enclos, situés à l'EST de la Madelon.



**Le bois de sapins**

**L'accès à la mer via la rue Delessale**

**La digue de la mollière  
du conservatoire**

**L'écluse de la Madelon**



## L'accès à la mer via la rue Delessale

Si les grandes marées donnent l'impression que la mer est très près de rentrer dans la zone arrière, les études ne sont pas alarmistes car il existe à priori une pente suffisante, sauf en cas de tempête centennale à l'horizon 2100.

Quoi qu'il en soit, avec le remblai existant de part et d'autre, cela ne coûterait pas bien cher de remonter dès maintenant le chemin en créant à proximité une butte de garantie d'une hauteur suffisante..

## La digue de terre de la Mollière du conservatoire

Cette digue, constituée essentiellement de sable, est en très mauvais état. Si elle est encore dans l'ensemble d'une hauteur suffisante, comme le témoigne la laisse de mer des dernières grandes marées, elle est fragilisée sur le plan de l'étanchéité par des enracinements et de nombreux terriers. Elle est d'autre part soumise à l'érosion dans sa partie la plus proche de l'Authie (la pointe). **Le souci est que cet ouvrage protège aussi un proche grand secteur urbanisé . Le danger potentiel y est de même ordre qu'au niveau du bois de sapins**

Laisse de mer







Erosion de la base



Terriers

Par contre à l'extrémité nord de la digue existe un endroit critique très préoccupant où la hauteur existant entre le niveau des dernières grandes marées et le haut, friable, de la digue n'est que de 60cm. Cela a été signalé la semaine dernière à Opale Sud, la DDTM et le Conservatoire.



60 cm



La bouée des vestiges de la digue Barrois

## La digue de terre de la Mollière du conservatoire, suite

La pointe de la digue est située à proximité de l'Authie dont la dérive du chenal en cet endroit crée une lente érosion fragilisant la digue en contrecoup. Nous sommes là loin du contexte du bois de sapins et il faut quand même savoir que quand cela se produit dans les zones fluviales internes on règle un phénomène de cette petite ampleur avec quelques palplanches.



Un ouvrage comme ça par exemple, il existe même maintenant des palplanches en PVC, sauf qu'il dépendrait du domaine public maritime, c'est-à-dire de l'Etat. La digue souffre surtout d'une absence d'entretien depuis des décennies. Il faut se souvenir que les digues de levées de terres existent depuis longtemps, celle-ci existait déjà du temps de Mr Barrois et qu'il appartenait au propriétaire de l'entretenir.

Le conservatoire l'a-t-il fait depuis son acquisition? En 2011, lors du lancement du plan digue, suite à la tempête Xynthia il a été demandé aux propriétaires de pourvoir à la réfection de leurs ouvrages de protection contre la submersion, en conformité avec le décret n°2007-1735.

En 2012, le conservatoire a donc fait établir un diagnostic par un bureau d'études qui a confirmé l'état de délabrement de la digue et préconisé diverses solutions. Le conservatoire a ensuite lancé un appel d'offre à assistance à maîtrise d'ouvrages en vue de lancer le processus de réalisation de travaux.

Entre temps il a été constaté que nombre de propriétaires n'avaient pas les ressources financières pour assurer la réfection des digues tandis que d'autres, avec le temps, n'étaient plus identifiables.

Devant ces difficultés l'état a établi un projet de loi, la loi « Matpam » qui vise à échoir aux communes et EPCI la compétence de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) qui du coup se retrouveront propriétaires des digues, la loi les autorisant à lever une nouvelle taxe de 40€ maximum par habitant. « Elle est pas belle la vie? » Et hop, à la trappe la charge des travaux pour le Conservatoire, la digue ne leur appartient plus. Et les trente ans passés d'absence d'entretien?

L'échéance de la loi, qui était prévue initialement au 1<sup>er</sup> janvier 2015, vient d'être reportée par le sénat au 1<sup>er</sup> janvier 2018 car ça bloque un peu partout, normal non?. Alors pour les digues de terre? Nous sommes en panne pour trois ans? On fait comment en attendant? Quelle dérision!

L'état, rappelons le, c'est nous et nos représentants qui votent les lois, rappelons leur aussi

Surtout qu'il faut quand même se dire que ce ne sont que des levées de terre qui, si leur réfection s'avère trop problématique, peuvent être remplacées par une autre levée juste derrière. Le père UBU est toujours bien présent, l'exaspération de plus en plus car **il existe au niveau de la digue de la mollière un risque réel global**

## L'écluse de la Madelon



Jusqu'en 2011 les bureaux d'études ne faisaient pas mention d'une situation préoccupante de l'état de l'écluse de la Madelon à part une hauteur insuffisante de la route, entre l'écluse et le départ de la digue de terre de l'autre côté de l'accès à la mer (20/30m, flèche). en cas de sur côte importante. Ce qui n'est pas techniquement difficile à réaliser, sachant que la mer passerait qu'un moment et que nous ne sommes pas là dans le contexte d'une digue de terre qui se détruit en cas de franchissement.

Les études réalisées dans le cadre du PAPI évoquent un risque à l'horizon 2100. Il faudrait aussi la remettre aux normes, nous ne savons pas lesquelles.

Il n'y a pas de houle à la Madelon, par contre l'entretien de l'installation laisse actuellement à désirer.

## L'écluse de la Madelon

le 21 février 2015 à 1h20 la mer  
est parvenue jusqu'à là (6m IGN 69) →

L'Ecluse de la Madelon consiste en une « porte à flot » située à la sortie du Fliers, qui se ferme sous l'effet de la marée en empêchant l'eau de mer de se répandre vers l'arrière. Une retenue d'eau se constitue alors jusqu'à l'ouverture des portes lors de la marée descendante.

## L'écluse de la Madelon

Le serre joint de la porte de droite est écarté, le joint est battant. Le fait a été signalé à Opale Sud et à la DDTM



## La digue de l'ENCLOS

La digue de l'Enclos



**Comme l'écluse de la Madelon, la digue de l'Enclos est située sur le territoire de la commune de Waben. Digue de terre, elle présente aussi une grande importance sur le plan de la protection des zones attenantes contre la submersion et souffre également d'une dégradation globale nécessitant une réfection.**